

# SACD

# LE MAGAZINE

PRINTEMPS • 2017



## SACD.FR TOUT SIMPLEMENT

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET  
COMPOSITEURS DRAMATIQUES



Twitter/@SACDParis  
Facebook/sacd.fr  
Instagram/@sacdparis



---

|   |      |
|---|------|
| ÉDITO   | p.03 |
| par Jacques Fansten, président de la SACD                                       |      |
| TRIBUNE de Pascal Rogard  | p.04 |
| INTERVIEW   | p.06 |
| Pierre Salvadori : “Je suis plus obsédé par la vérité que par le vraisemblable” |      |
| DOSSIER   |      |
| <b>www.sacd.fr,<br/>tout simplement</b>   | p.09 |
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  | p.12 |
| Participez !  |      |
| ACTION CULTURELLE   | p.16 |
| Fonds Web Séries : les premiers lauréats  |      |
| DANSE   | p.17 |
| La SACD crée le programme Duo(s)  |      |
| ACTION CULTURELLE   | p.18 |
| Deux nouveaux fonds SACD pour le OFF d'Avignon                                  |      |
| AGENDA  | p.20 |
| Festivals et spectacles Printemps 2017  |      |
| ACTION CULTURELLE   | p.22 |
| Les fonds SACD  |      |

---

---

Retrouvez  
toutes les  
informations sur

**www.sacd.fr**



---

Rejoignez-nous sur

**Facebook**

[www.facebook.com/sacd.fr](http://www.facebook.com/sacd.fr)

---

Suivez-nous sur

**Twitter**

[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

---

# Modernisation ou effet de mode ?



© LN PHOTOGRAPHERS

PAR **JACQUES FANSTEN**,  
PRÉSIDENT DE LA SACD

Peut-être avez-vous déjà consulté notre nouveau site, en place depuis quelques semaines seulement. Nous l'avons voulu plaisant, simple et complet, il doit permettre à tous de mieux suivre nos enjeux et notre actualité, tout en facilitant la vie des auteurs dans leurs rapports avec la SACD (vous en trouverez une présentation dans ce Magazine).

J'entends déjà quelques-uns d'entre vous demander, *se moderniser, pour quoi faire ?* voire citer Baudelaire, *la modernité c'est le transitoire, le fugitif, le contingent*, ou parler d'effet de mode.

Mieux ancrer le droit d'auteur dans un monde qui change c'est un combat.

Au commencement, je vous parle du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce combat semblait simple, même s'il ne fut pas facile. Beaumarchais avait réuni les auteurs de son temps pour obtenir au moins qu'ils soient payés et conservent la propriété de leur œuvre. Une grève, des Etats Généraux Dramatiques... Tout ceci a abouti progressivement à la création de notre SACD, la plus ancienne société d'auteurs au monde. Elle regroupait, pour leur défense matérielle et politique, les auteurs de théâtre puis d'opéra. Peu à peu, au gré des inventions et des évolutions des moyens d'expression, d'autres auteurs les ont rejoints : de cinéma, de radio, de télévision, de chorégraphie, du cirque, des arts de la rue, maintenant du web et du multimédia. Demain, quels répertoires nouveaux vont émerger ?

Les membres du premier "Bureau de Législation Dramatique" seraient évidemment stupéfaits de l'ensemble des règles complexes que nous appliquons, des procédures de perception ou de répartition, des luttes que nous menons...

Longtemps, on venait à la Société se renseigner, déposer ses œuvres ou faire ses déclarations, voire toucher son argent. Beaucoup connaissaient leurs interlocuteurs. Aujourd'hui, même s'il reste primordial de pré-

server cette convivialité et ces relations personnelles, tout peut se faire et se fera de plus en plus en ligne. C'est plus pratique et cela en allège considérablement le coût de gestion. Ainsi, cette année, nous allons répartir aux auteurs qui ont touché des droits un remboursement de 3 millions d'euros, soit 13 % des retenues statutaires, ce serait impossible sans ces évolutions. Les services en ligne se développent et continueront à se développer : déclarations, consultation de vos droits ou de votre catalogue, mais aussi, par exemple, et c'est une économie spectaculaire de temps et d'efforts, autorisation et gestion des représentations Amateurs. Et, en vous écoutant et en tenant compte de vos difficultés ou de vos suggestions, ces services aux auteurs et à ceux qui exploitent leurs œuvres vont continuer à évoluer et à se simplifier.

De même, nous sommes attentifs et réactifs aux nouveaux usages, aux nouveaux moyens de s'exprimer et de diffuser des œuvres. A chaque fois, il nous faut inventer et mettre en place des mécanismes de perception et des règles de répartition. De plus en plus, des auteurs touchent des droits pour des exploitations sur des plateformes numériques. Des négociations sont en cours, et elles ne sont pas simples, avec les nouveaux arrivants, dont la plupart méconnaissent les principes du droit d'auteur et souvent commencent par les refuser. C'est en évoluant sans cesse, parfois au prix de bien des difficultés pour anticiper, comprendre et analyser ce qui nous guette, que nous protégerons ce qui, pour nous, reste l'essentiel : notre liberté d'expression, le respect de l'intégrité d'une œuvre, la rémunération des auteurs, et la contribution de ceux qui exploitent des œuvres au financement des œuvres futures.

Au fond, le droit d'auteur, cette invention, il y a longtemps, de quelques auteurs, a toujours su s'adapter et reste notre meilleure protection.

C'est notre responsabilité collective : il ne s'agit pas de surfer sur l'air du temps mais d'évoluer en permanence pour prouver que ce droit est plus moderne que la modernité revendiquée des moyens ou des tuyaux qui, elle, est éphémère. ■

# Une campagne pas comme les autres

PAR **PASCAL ROGARD**, DIRECTEUR GÉNÉRAL



© AGENCE ENGUERAND

Quelles seront les grandes orientations de la politique culturelle des prochaines années ? Il est encore trop tôt pour le savoir. En revanche, nous pouvons déjà retenir quelques enseignements de cette campagne pour le moins surprenante mais aussi dresser un bilan du quinquennat.

Beaucoup de choses ont été dites ou écrites sur le bilan culturel des cinq dernières années, parfois avec un sens de la critique exagéré, parfois avec une subjectivité très militante. Naturellement, chacun sera libre de son jugement mais l'objectivité devrait pouvoir réunir tout le monde autour de quatre constats.

## Le bilan culturel du quinquennat

Durant cette période la France n'a jamais renoncé à défendre « l'exception culturelle ».

Elle l'a fait, parfois seule mais toujours avec la pugnacité nécessaire pour sauvegarder ce droit si précieux de pouvoir adopter et mettre en œuvre des politiques de soutien à la culture. C'est avec Aurélie Filippetti, alors ministre de la Culture et de la Communication, et François Hollande que la France a obtenu l'exclusion des services audiovisuels de la négociation commerciale entre l'Europe et les États-Unis. C'est un acquis essentiel.

Second constat : il est difficile d'imprimer une empreinte culturelle forte avec une telle instabilité ministérielle. À l'évidence, et quelles que soient les qualités des unes et des autres, avoir trois ministres successives sur une période de cinq ans ne permet pas d'installer une continuité, pourtant essentielle.

Troisième constat : les deux premières années du quinquennat, sous le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, ont été celles d'un renoncement à défendre

le budget de la Culture. Les économies réalisées au profit du budget de l'État ont été marginales et microscopiques mais elles ont eu un impact lourd et très dommageable sur le financement de la création et sur l'activité des compagnies, des auteurs et des artistes dans le spectacle vivant. Il aura fallu attendre l'accession de Manuel Valls au poste de Premier Ministre pour retrouver une dynamique positive qui a atteint son apogée lors du dernier budget présenté par Audrey Azoulay avec une hausse de +5,5 %. Cette amélioration doit être toutefois nuancée en raison de l'impact désastreux des restrictions budgétaires imposées aux collectivités territoriales.

Dernier constat : l'Histoire rendra sans doute grâce à cette loi sur la liberté de création, adoptée en juillet 2016, dont l'impact n'est pas encore mesuré à sa juste valeur. Il aura fallu bien du temps pour qu'elle émerge mais le résultat est l'adoption consensuelle entre l'Assemblée nationale et le Sénat de mesures utiles pour les auteurs et la création. L'instauration d'une obligation d'exploitation suivie des œuvres, le renforcement de la transparence des redevances de compte aux auteurs par les producteurs, la reconnaissance de la priorité qui doit être accordée à l'égalité entre les femmes et les hommes et au soutien à la création contemporaine francophone dans le spectacle vivant sont quelques-unes de ces mesures.

## Une « drôle » de campagne

Le bilan, c'est aussi celui de cette campagne présidentielle, cette « drôle » de campagne qui a fait résonner un silence assourdissant sur les questions culturelles. De manière générale, peu de thèmes ont émergé dans cette campagne marquée essentiellement par le parfum des affaires mais il faut reconnaître que nous restons sur notre faim, peu rassasiés quant à l'ambition qui sera réservée à la création.

Il faut espérer que les appels des auteurs aux politiques, notamment celui de près de 200 créateurs publié en février dernier dans le *Huffington Post* et soutenu pleinement par la SACD, trouveront davantage d'échos, une fois cette élection présidentielle passée.

Une campagne silencieuse, une campagne sans aspérités et sans différences également ? La convergence et la proximité même entre les programmes des candidats sur la culture est l'autre reproche souvent entendu. À tort, sans doute.

## La politique culturelle, pas si consensuelle

Il y a, bien sûr, des points communs et des propositions partagées entre les candidats. Et c'est heureux car la singularité de la France dans sa volonté de préserver la diversité culturelle se doit d'être poursuivie. Au-delà, certains objectifs sont un préalable à l'élaboration de tout programme culturel. Qui imagine ainsi sérieusement qu'un-e candidat-e pourrait nier l'importance de l'éducation artistique et culturelle ou remettre en cause l'intérêt de la francophonie ?

Les ponts qui relient les uns et les autres ne doivent pas pour autant faire oublier la largeur du fleuve qui parfois les sépare.

Entre un Front National qui considère que l'État n'a pas à intervenir pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et La France Insoumise qui propose d'assurer la parité dans les conseils d'administration des établissements culturels et de féminiser les postes de direction, il y a un monde. Entre un Parti Socialiste qui envisage de porter l'effort public à 1 % du PIB, en créant un ministère de la Culture, des Médias et du Temps libre et des Républicains qui souhaitent encourager le recours au mécénat et favoriser les partenariats public-privé, il y a aussi des choix politiques divergents.

La place et le rôle de l'État et du ministère de la Culture dans la politique culturelle tout comme le développement du mécénat restent à l'évidence des marqueurs forts de division politique entre les candidat-e-s. Mais, derrière la volonté commune de « réguler » les géants du Net et le numérique, il est un autre domaine qui exacerbe les oppositions : le numérique.

## Le numérique, principal facteur de division

C'est un fait, le numérique interroge en profondeur la pertinence de nos politiques française et européenne. D'un côté, cette économie numérique, largement dominée par les firmes américaines, risque de fragiliser les politiques nationales en faveur de la création, d'uniformiser la culture et d'aller vers un dumping fiscal et culturel. D'un autre côté, elle peut aussi offrir de nouvelles opportunités pour diffuser, partager et créer les œuvres. Face à cette révolution, des clivages puissants opèrent, entre les partis mais aussi à l'intérieur même des partis.

Nouveau monde, nouvelles frontières, nouvelles divisions ! Nous avons déjà expérimenté ces clivages au cours des débats parlementaires dans lesquels la culture et le numérique se sont enchevêtrés. Le projet de loi sur la Hadopi il y a huit ans comme celui, plus récent, sur la République numérique en avaient été des précurseurs.

Cette élection le confirme, l'avenir des politiques culturelles à l'ère du numérique risque de ne pas être consensuel. C'est le retour des vieilles propositions d'instauration d'une licence globale dont personne n'a encore pu expliquer comment elle serait compatible avec le financement si spécifique du cinéma. C'est aussi parfois la volonté d'agir seul, en oubliant que l'horizon de la régulation est forcément européen.

Ce sont souvent des fronts aux partis-pris bien établis qui se résument à un affrontement entre ceux qui pensent qu'il ne faudrait rien changer, au nom de la supposée intemporalité de notre modèle culturel, et ceux qui voudraient, au nom d'une fausse modernité, pratiquer une politique de la terre brûlée de notre ambition culturelle !

Il est temps de dépasser ces logiques pour aller vers une politique modernisée de la diversité culturelle, débarrassée de ses règles anachroniques mais ferme sur ses principes : une liberté de création et de programmation affirmée, un droit d'auteur défendu, son financement conforté, des œuvres disponibles et exposées. Des principes qu'il faut promouvoir en Europe car c'est désormais là que se joue l'avenir de la diversité culturelle. Cette politique a déjà des soutiens : les auteurs. ■

Pierre Salvadori

# “Je suis plus obsédé par la vérité que par le vraisemblable”

Rencontre avec le lauréat du Prix Henri-Jeanson 2016.

PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLINE COLLARD

**Le Prix Henri-Jeanson récompense l'humour, l'insolence et la puissance dramatique chez un auteur de cinéma. Vous reconnaissez-vous dans ces qualités ?**

Je tiens à dire avant tout que j'ai été très heureux et reconnaissant de recevoir ce Prix. Ensuite, oui j'espère faire preuve d'une certaine forme d'humour, d'ironie, au sens le plus poétique du terme.

Quant à la puissance dramatique... Ce n'est pas à moi d'en juger, mais si certains la ressentent dans mes films, alors je suis heureux parce que je crois en la fiction. Et lorsque je dis que « je crois » en la fiction, c'est presque mystique. Je crois en sa force, en sa capacité à nous élever, à nous éduquer, à nous transcender. Et donc, en tant que « croyant » je m'efforce de servir la fiction au mieux avec les outils voire les armes que j'ai à ma disposition ! J'essaie de trouver un langage propre à chaque scénario. Une forme, un style. Je suis plus obsédé par la vérité que par le vraisemblable.

Coller au plus près du réel ne m'intéresse pas, cela peut même me mettre mal à l'aise dans certaines circonstances lorsque je suis devant l'écran. Comme lorsque vous vous retrouvez dans la même pièce que des gens en train de s'engueuler.

**Quel rapport entretenez-vous avec l'écriture ? Écrire un film est-il chez vous douloureux, jouissif, laborieux ?**

C'est assez laborieux et douloureux. Je suis obligé de passer par cette étape avant d'arriver à quelque chose où j'ai plus de plaisir, presque physique, le tournage. En même temps l'idée d'écrire me stimule, me plaît. Je fantasme un peu ce moment-là : l'idée d'avoir des idées...

Mais la phase d'écriture elle-même, l'immobilité physique qu'elle demande, les déceptions qu'elle engendre, la durée, le sentiment d'impuissance ou de stagnation, tout ça est assez pénible. Je passe par des émotions très différentes allant de la haine envers ce que l'on est en train de faire jusqu'à

une espèce d'euphorie quand on arrive à des fulgurances, que les idées surgissent. Un état merveilleux mais fugace.

L'écriture avance par paliers. On passe son temps à taper à une porte qui, tout à coup s'ouvre pour donner sur une autre pièce avec, encore, une autre porte derrière, sans doute encore plus lourde, plus difficile à ouvrir !

**De quoi partez-vous pour écrire un film ? Des personnages, d'une histoire ?**

De l'envie de faire un film ! L'écriture est la matière qui va me permettre de réaliser mon prochain film. L'écriture est pour moi le début de la réalisation. Surtout l'adaptation et les dialogues. Manckiewicz appelait ça « la mise en film ». C'est sans doute pour cela que j'ai au fond cette nécessité d'écrire moi-même, je distille déjà dans l'écriture l'idée, le style de la mise en scène à venir. L'écriture commence aussi très souvent par le choix du genre, en l'occurrence souvent une comédie. Et puis après un thème, un sujet,



ou un style. On se dit « faisons un film léger » ou « faisons un film rapide ». J'ai rarement une histoire en tête. Avec le scénariste on cherche plus l'histoire qui illustrera le thème choisi. En revoyant *L'impossible monsieur bébé* je me disais qu'Hawks avait sûrement dû penser d'abord à un mouvement plutôt qu'à une histoire.

Une femme rencontre un homme et décide de « l'avoir » alors qu'il doit se marier le lendemain. Cet homme, un paléontologue, est lui obsédé par autre chose : il cherche l'os d'un dinosaure volé par un chien ! En fait c'est l'histoire d'une femme qui court après un homme qui court après un chien qui court après un os ! C'est une flèche, un mouvement pur... En voyant ce film, ou plutôt en le voyant comme un mouvement, j'ai eu l'envie de faire un film avec des gens qui courent tout le temps. Reste à savoir pourquoi et vers où ! Un film peut donc partir de quelque chose de très formel, théorique ou abstrait.

**Quand apparaissent vos camarades de co-écriture ? (NDLR Benoît Graffin, Benjamin Charbit, David Léotard...)**

Au début. Je peux directement leur dire « j'ai envie de faire une comédie qui ressemblerait à ça » ou même parfois, presque chercher le sujet avec eux... Avec le co-scénariste cela peut donc aller du sujet jusqu'au traitement, voire le séquentier, mais, ensuite je travaille seul l'adaptation et la continuité dialoguée pour les raisons que j'évoquais : pour moi c'est le début de la mise en scène.

À ce stade je vois déjà en transparence le film se faire. Les dialogues, je les joue, je ne lâche jamais une phrase avant d'avoir trouvé le bon ton, je les travaille beaucoup. La direction d'acteurs est déjà là, au moment où j'écris. Ensuite sur le tournage je ferai tout pour arriver à cette idée, ce rythme, ce ton, à la musique de la scène que j'avais imaginés au moment de l'écriture. Même si cela peut en faire hurler

**Repères**

- 2017 : Tournage et montage de *Remise de peine* avec Adèle Haenel, Audrey Tautou, Pio Marmai...
- 2014 : Swann d'Or du meilleur réalisateur au Festival du film de Cabourg pour *Dans la cour*
- 2010 : *De vrais mensonges*
- 2006 : *Hors de Prix*
- 2003 : *Après vous*
- 2000 : *Les marchands de sable*
- 1998 : *Comme elle respire*
- 1995 : *Les apprentis*
- 1993 : *Cible émouvante*

certain, je crois que la moitié d'un film est déjà là à l'écriture. Évidemment des milliers de choix se posent ensuite au tournage mais le film écrit c'est le calque. Vous avez déjà la voiture rouge dans la tête, on vous en montre quinze mais vous savez déjà que c'est celle-là qu'il vous faut. Après, en ce qui concerne le travail avec les comédiens, j'ai déjà dit que le naturalisme, le « jouer vrai » ne m'intéressait pas. ■■■

■■■ Ce que je veux c'est que les comédiens trouvent le ton du film. Il faut une vérité bien sûr, une puissance, il faut jouer juste, mais j'adore les comédiens qui jouent le film plus que le rôle. Ce qui est beau c'est lorsque les comédiens comprennent le projet du film, son style, plus encore que le personnage et sa psychologie, même s'il faut bien sûr en parler. Ce qui est beau c'est lorsqu'ils savent dans quel projet ils sont, ce qu'ils peuvent s'autoriser, comment cela peut déraiper, sans dérailler ! C'est vraiment ce que j'ai ressenti sur le dernier film (NDLR *Remise de peine*).

**Vous avez une idée extrêmement précise de ce que vous voulez dès l'écriture. Du coup quelle place accordez-vous aux acteurs sur le plateau ?**

Oui et plus j'avance dans l'écriture, dans la préparation, plus je sais après quoi je vais courir. Ce qui ne m'empêche absolument pas d'être totalement surpris à l'arrivée par les acteurs, par une scène qui va être au-delà de ce qui avait été écrit, plus puissante, plus drôle etc. Mais c'est à l'intérieur de quelque chose qui est circonscrit qu'on cherche et qu'on trouve. Il faut poser des règles propres à ce film, que les personnages, le récit soient circonscrits et là une idée prend



sa valeur, là, entre ces murs, une idée résonne. Sinon il me semble que c'est terne. Si tout est possible rien ne se passe. Il faut s'imposer la rime. Si je pouvais j'écrirais en vers, mais bon... Le cinéma a cette obligation presque économique d'être de son temps. Mais c'est aussi une contrainte que j'adore. J'irais même jusqu'à dire que j'aime les contraintes économiques inhérentes au cinéma. Ce que le coût d'un film nous impose.

**Enfinement qu'est-ce qui est primordial dans le récit ?**

La poésie, la surprise... Des surprises qui, comme je le disais, ne peuvent arriver que dans quelque chose de cohérent, de réglé. Je pose souvent cela dans les dix ou

quinze premières minutes du film. Je donne le ton du film et les règles. Et même, parfois, résumer le film dès la première séquence peut être passionnant.

Quand vous voyez la scène d'ouverture de *Sérénade à trois*, dans le compartiment du train, cela dit déjà qu'il va s'agir de l'histoire d'une femme coincée entre deux hommes. A partir de là on peut étonner et montrer toutes les variations possibles. Plus les règles sont posées formellement plus, ensuite, le spectateur peut être surpris, ou détecter la faute d'orthographe. Au début d'un film il faut une promesse plutôt qu'un champ de possibles.

**Et au tournage alors, vous êtes joyeux et heureux ?**

Les gens arrivent, c'est merveilleux et j'adore ça ! J'ai eu la chance de tourner mon premier film jeune et d'avoir eu ensuite des tournages très joyeux, très vivants, très festifs, à l'issue desquels sont nés plusieurs enfants (rires). Maintenant je suis plus soumis à la fatigue physique mais j'essaie de l'intégrer et de compter sur l'expérience de mon métier, un savoir-faire, mot que j'adore. Sur le plateau je continue à demander des idées, des idées et encore des idées pour que le scénario avance. J'implique l'équipe, je sollicite beaucoup mes collaborateurs, notamment le premier assistant, le chef opérateur et les acteurs. Le cinéma est un art collectif.

Le plateau c'est la fin de la solitude et le bonheur d'être avec les comédiens et l'équipe. Sur mon dernier film j'étais avec une équipe beaucoup plus jeune que moi et cela a été un échange vraiment extraordinaire. Ils savaient des choses, m'ont proposé des solutions techniques que je ne connaissais pas. Ils ont amené le film bien plus haut que ce que j'avais imaginé. ■

---

**“J’ai eu la chance de tourner mon premier film jeune et d’avoir eu ensuite des tournages très joyeux, très vivants, très festifs.”**

---

# www.sacd.fr, tout simplement

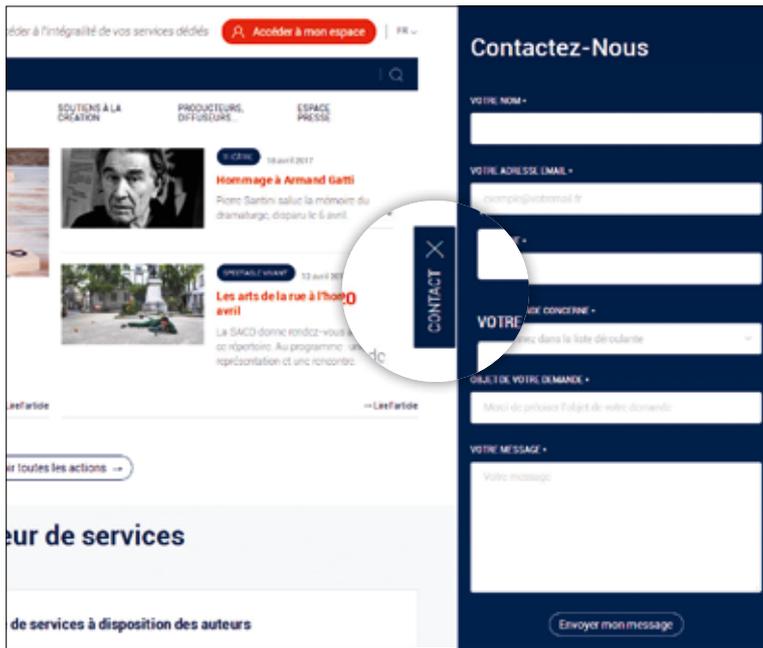
Nouveaux services, nouvelle présentation, nouveau design, nouveau ton... Tout est nouveau. Avec [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr), tout devient plus simple.

Le site a été élaboré en constante relation avec des auteurs, avant, pendant et lors des phases de tests. Il est construit pour vous, les auteurs. Clair et aéré, il répond à un besoin de simplification avec des explica-

tions thématiques, didactiques et complètes sur toutes les questions que vous vous posez, sur toutes vos problématiques aussi. Et sans jargon. Tout est expliqué et accessible en quelques clics. ■■■







**5** Et parce que le contact humain est plus nécessaire que jamais dans l'univers numérique,

nous sommes là pour vous accompagner. Contactez-nous à tout moment.

## Un Espace personnel thématisé et structuré

Le site public et l'espace personnel ont été conçus comme une continuité logique. Une nouvelle expérience utilisateur qui permet de passer de l'un à l'autre pour se renseigner et réaliser ses démarches en toute fluidité. De nouveaux services ont été lancés au démarrage dans

l'Espace personnel des auteurs membres comme la déclaration en ligne des œuvres ou, pour chaque auteur, le répertoire de ses œuvres. Un Espace personnel fonctionnel et clair avec vos services et des informations essentielles. Et très bientôt, d'autres nouveaux services...



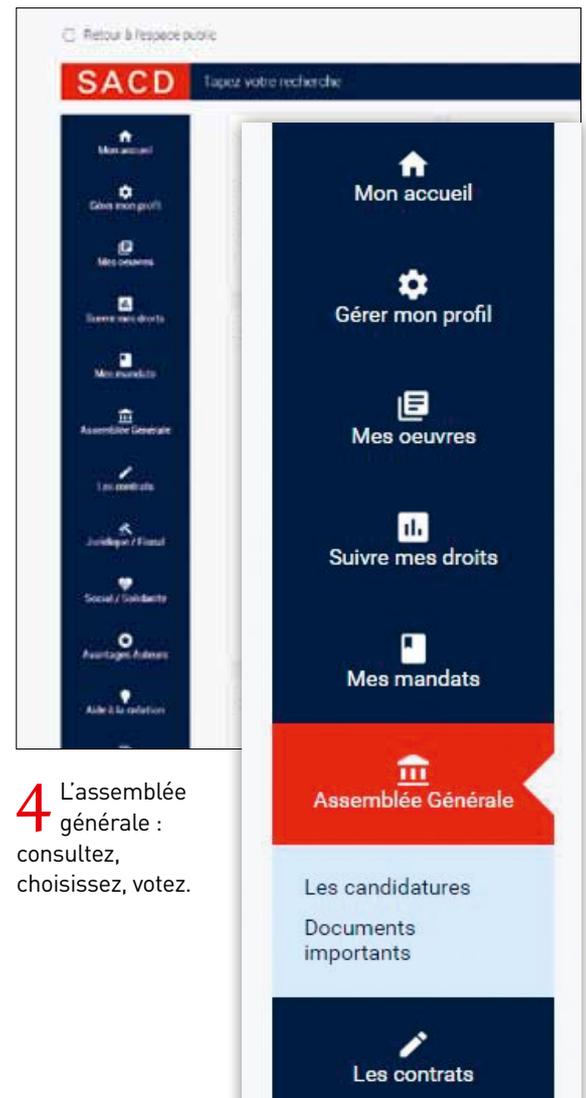
Accéder à mon espace

**1** S'identifier pour y accéder

**2** La déclaration en ligne, fini le casse-tête et les papiers perdus. En ligne, c'est simple, c'est rapide et c'est quand vous voulez.

**3** Le répertoire de vos œuvres vous permet de les retrouver toutes.

**4** L'assemblée générale : consultez, choisissez, votez.



## 15 juin 2017

# Participez !

**La SACD change. Plus que jamais, participer à la vie de la SACD est essentiel. Le 15 juin aura lieu l'assemblée générale. Un rendez-vous à ne pas manquer pour débattre des grandes orientations à venir, défendre vos droits et choisir les actions à mener en faveur de la création.**

Le jeudi 15 juin 2017, à 13h30, tous les associés de la SACD sont convoqués à l'assemblée générale. Pour approuver les comptes et le rapport d'activité de l'année écoulée, évoquer des questions posées par les auteurs\* mais aussi, bien sûr, élire les nouveaux membres du Conseil d'administration et ceux de la Commission de surveillance, nouvel organe statutaire créé cette année (cf. ci-contre). Dans le même temps, disparaissent la Commission de contrôle du budget et la Commission du droit de communication.

**Cette année, 15 postes sont à pourvoir, au sein des 2 instances.**

Au cours des semaines écoulées, différents auteurs ont fait acte de candidature pour ces différents

postes. Leurs CV et déclaration d'intention peuvent être consultés sur votre Espace personnel du site [sacd.fr](http://sacd.fr). Ils sont également à la disposition des auteurs au siège de la SACD ou peuvent vous être adressés par la poste, sur demande.

Chaque associé est invité à voter pour l'élection de ces nouveaux membres. Au moins 30 jours avant l'assemblée générale (art. 35-1 des statuts), il reçoit une convocation individuelle par voie postale (ou électronique pour ceux qui l'ont expressément demandé), avec l'ordre du jour de l'assemblée et l'ensemble du matériel de vote. Les associés convoqués par voie postale pourront exprimer leurs votes par correspondance postale ou électronique ou en venant en séance. Ceux convoqués par voie électronique ne pourront exprimer leurs votes que par correspondance électronique ou en venant en séance.

**Les associés ont donc le choix entre 3 modes de vote :**

(cf. schéma p.15)

**• Vote électronique**

Le vote électronique sera ouvert à tous les associés, du 15 mai 2017 à zéro heure au 12 juin 2017 à midi (heure de Paris), sur un site dédié dont les modalités d'accès figurent sur les convocations et dans votre Espace personnel.

**• Vote par voie postale**

Les associés pourront voter par correspondance postale, selon les modalités et au moyen du matériel de vote qui leur seront adressés avec la convocation.

Leurs votes devront parvenir au siège de la SACD au plus tard le 12 juin 2017 à midi (heure de Paris), c'est-à-dire 3 jours avant la tenue de l'assemblée générale (art. 37-II des statuts).

**• Vote sur place**

Les associés pourront voter lors de l'assemblée générale, en séance sur présentation de leur carte de membre (voir p.15 pour obtenir sa carte de membre) ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Le mode de vote choisi pour l'assemblée s'appliquera à l'ensemble des scrutins concernant ladite assemblée : le vote des résolutions et les élections des candidats aux instances statutaires. Pour l'assemblée générale, les décisions (élection des candidats aux différentes instances et approbation des résolutions ordinaires) sont acquises à la majorité relative des voix des votants, à l'exception de la décision concernant la répartition des sommes provenant de la rémunération pour copie privée (affectées à des actions culturelles) qui requiert la majorité des deux tiers (art. L 321-9 du CPI). Les décisions relatives aux réformes statutaires sont acquises à la majorité absolue. ■

\* Pour pouvoir être inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale, les questions écrites des associés doivent parvenir au conseil d'administration sous pli recommandé avec avis de réception, au plus tard 45 jours avant l'assemblée (art. 34-II des statuts).

---

**Les rapports, les comptes sociaux de l'exercice 2016 et les textes des résolutions sont consultables à la SACD, ainsi que sur votre Espace personnel accessible à partir du site [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)**

Direction administrative et financière  
11 bis rue Ballu, 75442 Paris Cedex 09  
De 10h à 16h30, du lundi au jeudi  
et de 10h à 16h, le vendredi.

**Retrouvez toutes les informations sur votre Espace personnel – dans la rubrique assemblée générale – du site [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)**

---

# Si ce n'est *pour la* *culture* « pourquoi nous battons-nous alors ? »

## Nouveau ! La Commission de surveillance

En application de l'ordonnance du 22 décembre 2016 relative à la transposition de la directive européenne du 26 février 2014 sur la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins, plusieurs réformes statutaires seront présentées lors de la prochaine assemblée générale du 15 juin 2017. Parmi ces réformes figure la création d'un nouvel organe statutaire, rendu obligatoire par l'ordonnance, dont le rôle est de surveiller l'activité des organes de gestion, d'administration et de direction. Dans le même temps, la Commission de contrôle du budget et la Commission du droit de communication disparaissent.

Cette nouvelle commission porte le nom de Commission de surveillance. Composée de 6 membres élus par l'assemblée générale, elle possède une triple mission :

- contrôler l'activité du conseil d'administration et du directeur général, notamment dans la mise en œuvre des décisions prises par l'assemblée, en particulier les politiques générales adoptées par celle-ci en matière de répartition des droits, de déductions sur droits, d'investissement et de gestion des risques, et d'utilisation des sommes non répartissables.

- exercer les compétences qui lui sont déléguées par

l'assemblée générale, notamment en matière immobilière (acquisition, vente d'immeubles et constitution d'hypothèques), en matière de création de filiale, d'opération de fusion, d'alliance et de prise de participations dans d'autres entités, et en matière de constitution de prêts, d'emprunt et autres garanties.

- émettre un avis sur les refus opposés par les services de la SACD aux demandes de communication des auteurs membres.

L'élection des membres de cette Commission aura lieu dans le cadre de l'assemblée générale du 15 juin 2017. 6 postes sont à pourvoir : 2 auteur(e)s d'œuvres du spectacle vivant et 4 auteur(e)s d'œuvres audiovisuelles.

Les 6 auteurs élus à cette première commission de surveillance auront des durées de mandat différentes, et ce afin de permettre un renouvellement annuel partiel de ses membres : le mandat des deux auteurs élus dans chaque répertoire avec le plus grand nombre de voix sera de 3 années, celui des 2 auteurs élus dans chaque répertoire avec le plus petit nombre de voix sera d'une seule année et le mandat des 2 autres auteurs élus sera de 2 années. ■

## 1. ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS

### Le rôle des différentes instances de décision

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

31

##### 9 postes à pourvoir

Durée du mandat : 3 ans

| DISCIPLINES   | POSTES À POURVOIR |
|---|-------------------|
| Auteur(e)s d'œuvres dramatiques<br>(1 théâtre - 1 arts de la rue) | 2                 |
| Compositeur(trice)s dramatiques                                   | 2                 |
| Scénariste d'œuvres télévisuelles                                 | 1                 |
| Réalisateur(trice) d'œuvres télévisuelles                         | 1                 |
| Auteur(e) d'œuvres radiophoniques                                 | 1                 |
| Auteur(e)s d'œuvres cinématographiques                            | 2                 |

#### LE RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Définir la politique de la société
- Arrêter le budget annuel
- Déterminer, pour les droits relevant de la gestion collective, les barèmes et les clés de répartition
- Procéder au classement des œuvres
- Se prononcer sur l'admission de nouveaux associés
- Décider s'il y a lieu d'accorder une assistance judiciaire ou sociale à un membre de la société
- Définir les conditions d'attribution du budget d'action culturelle dans les différents répertoires

#### COMMISSION DE SURVEILLANCE

6

##### 6 postes à pourvoir

Durée du mandat : variable entre 1 et 3 ans

| DISCIPLINES                             | POSTES À POURVOIR |
|---|-------------------|
| Auteur(e)s d'œuvres du spectacle vivant | 2                 |
| Auteur(e)s d'œuvres audiovisuelles      | 4                 |

#### LE RÔLE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

- Contrôler l'activité du conseil d'administration et du directeur général
- Exercer les compétences qui lui sont déléguées par l'assemblée générale
- Émettre un avis sur les refus opposés par l'administration aux demandes de communication des associés

#### PLUS D'INFORMATIONS

##### Direction administrative et financière

Tél. 01 40 23 44 09 – [muguette.henry@sacd.fr](mailto:muguette.henry@sacd.fr)

Vous pouvez consulter les statuts sur le site

[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)

#### DATES À RETENIR

- 01.04.2017** → Clôture des candidatures.
- 14.04.2017** → Mise à disposition des dossiers des candidats, des rapports, des comptes sociaux de l'exercice 2016 ainsi que des textes des résolutions.  
Les dossiers des candidats seront accessibles sur l'espace auteur du site [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr) et disponibles au siège de la SACD. Ils pourront également vous être adressés par la poste à votre demande.  
Contact : Muguette Henry - Tél. 01 40 23 44 09 – [muguette.henry@sacd.fr](mailto:muguette.henry@sacd.fr)
- 15.05.2017** → Ouverture du vote par correspondance postale ou électronique pour l'élection des candidats et le vote de l'ensemble des résolutions de l'assemblée générale.
- 12.06.2017** → **Clôture des votes par correspondance ou par voie électronique (à midi heure de Paris).**
- 15.06.2017** → **13h30** assemblée générale au Théâtre de l'Œuvre (55 rue de Clichy - Paris 9<sup>e</sup>).

## 2. COMMENT VOTER



### 3 MODES DE VOTE



### POUR ÉLIRE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
9 postes à pourvoir

**COMMISSION DE SURVEILLANCE**  
6 postes à pourvoir

**L'accès à l'assemblée :** Tout associé pourra participer à l'assemblée (qu'il ait ou non voté préalablement par voie électronique ou postale) sur présentation de sa carte de membre ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

**Si vous n'avez pas encore reçu votre carte de membre,** merci de bien vouloir en formuler la demande par mail ou par courrier, accompagnée d'une photographie d'identité (mentionnant vos nom et prénom) au :

Pôle Auteurs Utilisateurs - 11 bis rue Ballu - 75442 Paris Cedex 09

Mail : [adhesion@sacd.fr](mailto:adhesion@sacd.fr) - Tél. : +33 (0)1 40 23 46 50

**Retrouvez toutes les informations sur [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr), dans votre espace personnel.**

# Fonds Web Séries : les premiers lauréats

Le Fonds Web Séries a été imaginé par la SACD et France Télévisions afin de permettre l'émergence de jeunes auteurs et proposer aux auteurs du web de nouvelles opportunités. 19 projets ont été retenus pour cette première édition.

Destiné aux nouveaux talents comme aux auteurs confirmés de Web Séries, ce Fonds (doté de 300 000 euros pour cette première session) est une aide à l'écriture de séries courtes, feuilletonnantes, prioritairement imaginées pour une pratique en mobilité, tournées vers l'innovation dans sa pratique des formats, des styles et des genres de fiction. Les projets lauréats seront suivis dans leur processus de création : certains bénéficieront du soutien de France Télévisions pour la production et Pictanovo, structure mise en place par le Conseil régional Hauts-de-France, apportera un accompagnement complémentaire aux projets tournés dans la région, sous réserve qu'une société de production y soit associée.

## Une diversité de projets et d'auteurs

Réuni le 21 février 2017 autour de Jacques Fansten, président du conseil d'administration de la SACD, le jury composé de Pierre Block de Friberg, directeur des nouveaux contenus et de l'innovation de France Télévisions, Simon Bouisson, auteur, Alexandre Boyer, producteur, Judith Louis, productrice, Christophe Louis, conseiller de programmes fiction de France 2, Alexandre Philip, auteur, et Angela Soupe, auteure, a récompensé 19 projets parmi 200 dossiers reçus dont 186 éligibles aux critères du Fonds. Sur les 19 projets retenus, 9 sont portés par une production et 10 en recherche d'un producteur.

Pour le jury, cette première édition est marquée par « la diversité des projets, des auteurs, qui, du lycéen à l'auteur confirmé, ont tous su faire preuve avec passion, audace et subversion, d'une créativité dans tous les genres de la fiction ». Il encourage les auteurs qui souhaitent solliciter ce Fonds à l'occasion du prochain appel à projets qui se tiendra d'ici la fin de l'année, à « aller vers plus d'histoires originales, tout en conservant un point de vue personnel sur le monde ».

## 15 soutiens

- *Arcadia*, écrit par Jean-Armand Bougrelle
- *Arnould*, écrit et réalisé par Pierre Mousquet, Hubert Seynave et Marc-Antoine Delaplanque – Production Kawanimation
- *Battle*, écrit par Bibi Naceri et Guillaume Dupuy, réalisé par Dany Dupuy
- *Dans la Lune*, écrit et réalisé par Marc Caro
- *Détecteurs Privés*, écrit et réalisé par Vincent De Oliveira – Production BrainWorks
- *Homoscope*, écrit et réalisé par Margot Bernard
- *Into the Belge*, écrit par Guillaume Ducreux
- *Juliet*, écrit par Marc-Henri Boulter et Vincent Antonini, réalisé par Marc-Henri Boulter – Insolence Productions
- *La révolution sexuelle n'a pas eu lieu*, écrit par Alice Voisin et Solenn Denis, réalisé par Alice Voisin
- *L'Aventurier*, écrit par Xavier Cazaux-Zago – Production Bleuprod
- *Les Contes de La Street*, écrit par Raymond Dikoumé, réalisé par Valentin Clarke, Raymond Dikoumé et Ken Mendoula – Production DraMad
- *Le Test de l'Amour*, écrit par Andréas Edelman
- *L'Incroyable Odyssée*, écrit par Gaël Rezé et Axel Rezé, réalisé par Gaël Rezé – Marnie Production
- *TéléGOLD*, écrit par Clément Marchand et Bruno Coulon, réalisé par Clément Marchand – La Cellule Productions
- *Version Des Faits*, écrit et réalisé par Pascal Chassoux

## 4 mentions spéciales

(pour des projets que le jury a souhaité encourager)

- *Detox*, écrit par Emmanuel Sapolsky et Xin Wang, réalisé par Emmanuel Sapolsky – New Bee Productions
- *Fréquence*, écrit par Maxime Devoye et Tommy-Lee Baïk, réalisé par Maxime Devoye
- *Ta mort en salopette*, écrit par Julien Delorme – Production Bridges
- *Un sanglier à Paris*, écrit et réalisé par Acim Vasic et Merlyn Haycraft – Production Bridges

# La SACD crée le Programme Duo(s)

Une nouvelle initiative pour inciter chorégraphes et directeurs de structures à construire ensemble une programmation et repenser le rapport au public.

Dans le cadre de son action culturelle danse, la SACD a imaginé en 2016, à l'initiative de Stéphanie Aubin auteure, chorégraphe et membre de son Conseil d'administration, le Programme Duo(s) destiné à soutenir une collaboration affirmée et suivie entre un opérateur culturel et un ou plusieurs chorégraphes. Soucieuse de permettre aux chorégraphes de s'impliquer dans la programmation des lieux, la SACD propose avec ce dispositif que des auteurs, en complicité avec des directeurs de structures conçoivent ensemble un événement quels que soient son format et sa durée. L'objectif est de cosigner une programmation et d'imaginer conjointement de quelles manières les publics, dans leur diversité, seront amenés à la vivre.

Le Programme Duo(s) se pense en deux temps. La SACD soutient, dans un premier temps, une dizaine de festivals qui jouent le jeu de ces collaborations avec un ou plusieurs chorégraphes. En 2016, elle a ainsi soutenu 12 festivals ou temps forts.

Le second temps de ce dispositif propose l'année suivante d'en approfondir le principe en partenariat étroit avec deux lieux sur deux régions différentes. La SACD laisse le soin à ces lieux de remettre en jeu deux projets imaginés dans la dizaine de festivals soutenus l'année précédente. Il s'agit de réinventer la rencontre dans un nouveau contexte et le soumettre au regard d'un nouveau public.

Ainsi, le festival Fous de Danse à Brest propose le 14 mai une collaboration spéciale entre **Matthieu Banvillet** (Le Quartz, scène nationale de Brest) et **Boris Charmatz**, tandis que les 27 et 28 mai, le festival Le Grand Rassemblement à Grenoble propose une collaboration spéciale entre **Yoann Bourgeois** et **Rachid Ouramdane** (CCN2 Grenoble) et **Latifa Laâbissi**. ■

## 13 festivals soutenus en 2017

■ Danse de tous les Sens (Chorège) **Catherine Gamblin-Lefèvre** en collaboration avec les chorégraphes **Sarah Crépin** et **Étienne Cuppens**

■ DañsFabrik, festival de Brest 2017 (Le Quartz - scène nationale de Brest) **Matthieu Banvillet** en collaboration avec la chorégraphe **Marcela Santander Coravlan**

■ Désolée Maman (Mains d'Œuvres) **Juliette Bompoint** en collaboration avec les chorégraphes **Bouside Aït-Atmane, Léa Cazauran, Ifra Dia, Abraham Diallo, Johanna Faye, Sandrine Lescourant, Michel Onomo, David Phiphak, Mathias Rassin** et **Ousmane Sy**

■ Extension sauvage (Figure project) **Latifa Laâbissi** en collaboration avec la chorégraphe-scénographe **Nadia Lauro**

■ Festival C'est comme ça ! (L'échangeur - CDC Picardie) **Christophe Marquis** et **Frédérique Latu** en collaboration avec le chorégraphe **Mickaël Phélippeau**

■ Festival Danses Ouvertes (Association Camargo) **Arnaud Sauer** en collaboration avec les chorégraphes **Laurence Bertagnol, Jean-Christophe Bleton, Béatrice Massin** et **David Rolland**

■ Festival Faits d'hiver / Blitz

(ADDP) **Christophe Martin** en collaboration avec la chorégraphe **Joanne Leighton**

■ Festival June Events (Atelier de Paris-Carolyn Carlson) **Anne Sauvage** en collaboration avec la chorégraphe **Mié Coquempot**

■ Festival Uzès danse (Uzès danse) **Liliane Schaus** en collaboration avec le chorégraphe **David Wampach**

■ Festival 360 Degrés (La Passerelle - scène nationale de Saint-Brieuc) **Alex Broutard** en collaboration avec la chorégraphe **Éléonore Didier**

■ Mouvements sur la Ville #9 (Mouvements sur la ville) l'équipe du festival en collaboration avec les chorégraphes **Hélène Cathala, Yann Lheureux** et **Didier Théron**

■ Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis (Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis) **Anita Mathieu** en collaboration avec le chorégraphe **Franck Micheletti**

■ Temps fort sur la thématique de l'Hospitalité (titre à affiner) (Association du Théâtre du Pays d'Arles) **Valérie Deulin** en collaboration avec le chorégraphe **Michel Schweizer**

# Deux nouveaux Fonds SACD pour le OFF d'Avignon

Baptisés Fonds SACD Théâtre Avignon OFF et Fonds SACD Humour Avignon OFF, ces deux nouveaux dispositifs d'aide à la production ont vocation à aider les créateurs qui présentent leurs œuvres pour la première fois au OFF d'Avignon.

Chaque année, le festival OFF d'Avignon s'affiche comme le plus grand théâtre de France. Lieu par excellence de la création contemporaine et de son foisonnement en théâtre comme en humour, il est également reconnu comme un lieu économiquement risqué pour tous les créateurs.

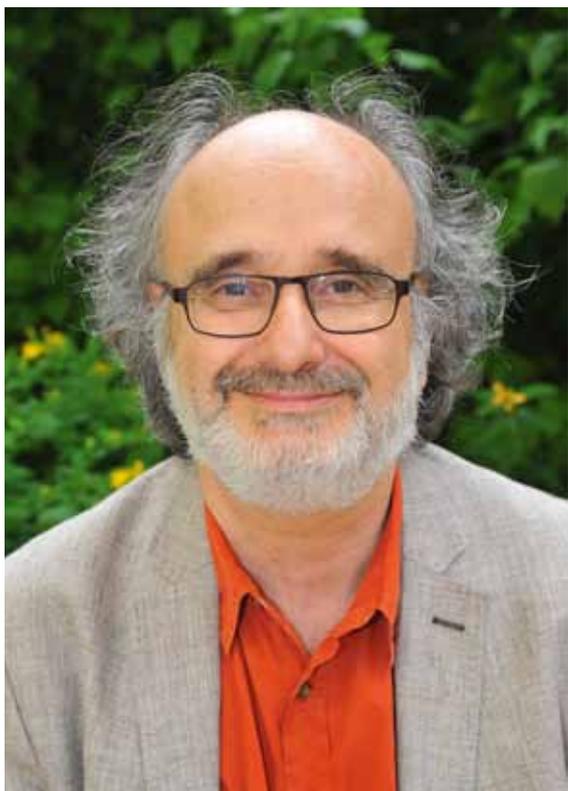
Conscient des difficultés et de la fragilité des auteurs sur place et souhaitant contribuer à valoriser la création contemporaine, permettre aux auteurs de tenter leur chance et d'aller à la rencontre du public, le Conseil d'administration de la SACD a décidé de créer en 2017, dans le cadre de son action culturelle, deux dispositifs d'aide automatique destinés à soutenir la création sur scène d'œuvres originales en théâtre et en humour jouées pour la première fois à l'occasion du Festival OFF d'Avignon.

## Deux aides à la production : une en théâtre et une en humour

**Le Fonds SACD Théâtre Avignon OFF** est destiné aux œuvres théâtrales originales, inédites d'expression française dont la première représentation aura lieu à l'occasion du Festival OFF d'Avignon 2017. L'aide apportée est de 4 000 euros par spectacle.

**Le Fonds SACD Humour Avignon OFF** est consacré aux créations originales d'œuvres humour – à savoir le One man/woman show, les spectacles de sketches ou encore le seul(e)-en-scène – d'expression française représentées pour la première fois au Festival OFF d'Avignon 2017. L'aide apportée est de 2 500 euros par spectacle. ■





© LN PHOTOGRAPHERS

## Pourquoi avoir créé ces deux fonds ?

**Alain Sachs, metteur en scène, président de la Commission Théâtre de la SACD :**

« Le conseil d'administration et la direction du spectacle vivant de la SACD se doivent de s'interroger en permanence sur les nouvelles actions culturelles à mener afin d'être le plus en phase possible avec chacune des évolutions du terrain. Or depuis de nombreuses années, il s'avère qu'un des nombreux aspects du festival OFF d'Avignon consiste à permettre à de vraies productions – œuvrant dans un cadre pleinement professionnel – de susciter la création mondiale d'œuvres théâtrales francophones ou favoriser l'émergence et l'accompagnement d'humoristes. Bref, d'encourager et produire en bonne et due forme de nouvelles écritures, en leur offrant d'abord une première vraie vitrine, avant de les diffuser largement sur tout le territoire. C'est dans cette esprit que nous venons de créer, avec autant d'attention que d'enthousiasme, deux nouveaux fonds automatiques de création théâtre et humour Festival OFF d'Avignon, dont nous vous invitons à découvrir les conditions d'obtention sur le site de la SACD. Dans l'espoir que ceux-ci, qui seront bien évidemment affinés au fil du temps après expérimentation, s'avéreront pertinents et précieux aussi bien pour les auteurs que pour tous les acteurs de la création et la diffusion des nouvelles écritures dans le cadre de cette importante manifestation, véritable terrain de jeu aux multiples facettes. » ■

# Avec la SACD, restez connecté !

**Appels à projets, prix,  
actualités, combats politiques,  
services, renseignements...  
Toute la SACD est disponible  
partout, tout le temps.**

[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)

[Facebook/sacd.fr](https://www.facebook.com/sacd.fr)

[Twitter@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

[Instagram@sacdparis](https://www.instagram.com/sacdparis)

YouTube

Dailymotion

application Android

application iPhone

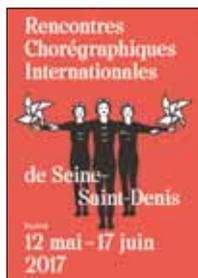
***Toutes les infos sur :  
[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)***

**SACD**

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET  
COMPOSITEURS DRAMATIQUES

## FESTIVALS

MAI



### RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE SEINE-SAINT-DENIS

Au cœur de la Seine-St-Denis, déployées sur 12 théâtres partenaires, ces Rencontres sont pour les artistes un espace d'échanges et de complicités, de partage de la réflexion sur les écritures chorégraphiques, les esthétiques. 29 chorégraphes invités pour explorer, inventer, donner une place à la danse et renforcer la diffusion auprès des publics. Chaque année, elles permettent l'émergence et la reconnaissance de chorégraphes français et internationaux et constituent à ce titre un rendez-vous incontournable de la danse contemporaine. La SACD soutient le festival mais aussi les actions pédagogiques menées à l'année avec les artistes et les enseignants sur le département dans le cadre des « Ateliers du regard ».

Du 12 mai au 17 juin.

[www.rencontreschoregraphiques.com](http://www.rencontreschoregraphiques.com)



### FESTIVAL DE CANNES

Le Pavillon des Auteurs de la SACD – situé à la Pantiéro – est un lieu incontournable où les auteurs et l'ensemble des professionnels du monde du cinéma se rencontrent, échangent et débattent des enjeux qui animent la création cinématographique. La SACD soutient et encourage toutes les écritures de cinéma, notamment par le Prix du scénario (qu'elle a initié en 1994), remis lors de la cérémonie de clôture du Festival, le Prix SACD remis à un long métrage francophone en clôture de La Quinzaine des Réalisateurs et le Prix SACD remis à un long-métrage en compétition à La Semaine de la Critique. Elle soutient également la programmation de l'ACID à Cannes.

Du 17 au 28 mai.

[www.festival-cannes.com](http://www.festival-cannes.com)

JUIN

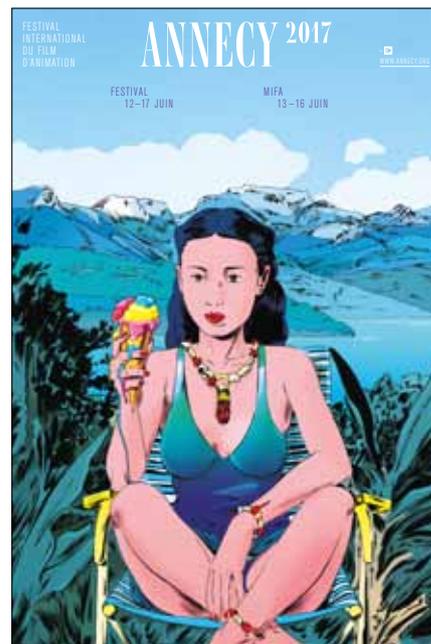


### PROCESSUS CIRQUE

Dispositif de soutien à la recherche, l'innovation et la création dans le domaine des Arts du cirque lancé en juin 2014, Processus Cirque a pour vocation de susciter la création d'œuvres de cirque innovantes en lien avec des recherches et applications en matériaux et procédés (nouveaux agrès, technologies, supports et surfaces, son, lumière, costumes, scénographie, architecture, nouvelles images, informatique...), ainsi que dans les domaines scientifiques applicables au cirque. Il permet la rencontre entre des auteurs de cirque, des scientifiques, et des structures culturelles. L'aboutissement des travaux des lauréats 2016 sont présentés à l'Académie Fratellini (coproductrice avec la SACD), dans le cadre du festival Les Impromptus les 1<sup>er</sup> et 2 juin : Jonathan Guichard pour 3D, CIRCa Auch Gers Pôle national des arts du cirque, Jonathan Fenez, Anthony Moreau, Jérôme Hoffmann et Sébastien Le Guen pour *Masse critique*, Lonely Circus, Raphaël Navarro et Clément Debailleul pour *Wade in the water*, Association 14:20, Cassandre Pouchet et Sarah Devaux pour *À nos fantômes*, Cie Menteuses, Anna Rodriguez pour *Comme ça et tel quel*, Idem Collectif, Vincent Berhaut pour *Entre*, Cie Les Singuliers, Luna Rousseau et Nathan Israël pour *Laboratoires - Le jardin des délices*, Le jardin des délices (Production La Scabreuse), Clément Dazin pour *Humanoptère*, La Main de l'Homme, Chloé Moglia pour *Ose*, Cie Rhizome.

Les 1<sup>er</sup> et 2 juin,

Académie Fratellini, La Plaine-Saint-Denis.



### FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ANIMATION D'ANNECY

Référence mondiale du cinéma d'animation avec ses quelques 230 films sélectionnés et plus de 500 projetés (issus de 85 pays), le festival rend hommage cette année à l'animation chinoise. En parallèle du festival le Mifa accueille quant à lui plus de 550 sociétés exposantes internationales et organise les sessions Pitches Mifa, moments d'échanges privilégiés entre les professionnels de l'animation et les talents de demain. Dans ce cadre la SACD propose trois rendez-vous :

- une rencontre jeune public avec l'intervention d'un réalisateur le 12 juin
- une séance « Zoom sur mon premier contrat » le 13 juin de 18h à 19h
- une table ronde avec la Guilde des scénaristes le 14 juin de 9h à 11h. Elle remet également deux Prix : un pour un projet de court-métrage et un autre pour un projet transmédia.

Du 12 au 17 juin.

[www.annecy.org](http://www.annecy.org)

SPECTACLES

JUIN

JUILLET



**LES NUITS DE FOURVIÈRE**

Théâtre, musique, danse, opéra, cirque... Les Nuits de Fourvière sont dévouées aux arts de la scène et s'attachent, depuis 1946, à faire coexister les disciplines. Chaque été le festival présente près de 60 représentations pour plus de 130 000 spectateurs. À chacune de leurs éditions, Les Nuits de Fourvière produisent ou coproduisent des créations de dimension internationale, en partenariat avec de nombreux festivals et institutions.

**Du 1<sup>er</sup> juin au 5 août.**

[www.nuitsdefourviere.com](http://www.nuitsdefourviere.com)



**SÉRIE SERIES**

Durant 3 jours, ce sont près de 15 séries, inédites ou familières du public, qui sont mises à l'honneur et présentées par leur équipe créative au complet (scénaristes, réalisateurs, compositeurs, acteurs, producteurs et diffuseurs) venue expliquer en détail leurs méthodes de travail et modes de fabrication.

Série Series contribue aussi à créer « L'Europe des séries » en accueillant des professionnels de la série issus des quatre coins de l'Europe : Angleterre, Irlande, Suède, Danemark, Norvège, Finlande, Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Espagne, France, Italie ... Tables rondes, projections, études de cas, ateliers et soirées exceptionnelles sont l'occasion de découvrir une programmation exclusive.

**Du 28 au 30 juin.**

[www.serieseries.fr](http://www.serieseries.fr)

JUILLET



**FESTIVAL D'ART LYRIQUE D'AIX-EN-PROVENCE**

Cette année, la SACD apporte son soutien à l'atelier Opéra en création dirigé par la metteuse en scène Keti Mitchell, qui se tient du 26 juin au 5 juillet, en préambule du festival. Ces ateliers dédiés à la création d'opéra sont l'occasion pour de jeunes créateurs (compositeur, chef d'orchestre, dramaturge, metteur en scène, scénographe etc.) de bénéficier d'un environnement propice aux rencontres et au partage d'expériences, d'être accompagnés sur des projets, d'assister au processus de répétition des productions du festival.

**Du 3 au 22 juillet.**

[www.festival-aix.com](http://www.festival-aix.com)



**LES INTRÉPIDES**

Sous l'impulsion de Denise Chalem et de la commission théâtre, depuis deux ans, la SACD propose au Conservatoire d'Avignon une rencontre originale intitulée *Les Intrépides*. Constatant la très faible programmation de textes d'auteurs à Avignon, l'idée était d'inventer un événement joyeux et militant pour montrer toute la vivacité des écritures féminines, sous une forme laboratoire culottée et insolente. Cette année Camille Laurens, Julie Gilbert, Céline Delbecq, Penda Diouf, Sandie Masson, Emma la clown, Anne Roumanoff et Catherine Schaub se sont vues passer commande d'un texte original pour un format de 10' maximum chacune. La mise en scène est assurée par Catherine Schaub en collaboration avec Aldo Gilbert, musicien. **Le 26 juin au Théâtre Antoine, Paris - le 17 juillet au Conservatoire d'Avignon et en novembre au Théâtre de Poche à Genève.**



**PINOCCHIO**

Depuis que l'écrivain Carlo Collodi l'a fait sortir de son imagination et Geppetto d'un morceau de bois, le pantin Pinocchio s'est vu sans cesse transformé, adapté, revisité. Aujourd'hui, l'homme de théâtre Joël Pommerat en fait un personnage d'opéra, dans une collaboration avec le compositeur Philippe Boesmans (après *Au monde*, leur précédent opéra). Tous les rôles de ce conte lyrique sont confiés à six chanteurs aux multiples costumes – fée de cabaret, directeur de cirque, mauvais camarade – tous prennent vie par la grâce d'un directeur de troupe qui est aussi le narrateur de cette histoire. Création mondiale dans le cadre du Festival International d'Art Lyrique d'Aix en Provence ce spectacle a bénéficié du Fonds de Création Lyrique. **Les 3, 7, 11 et 14 juillet à 20h, les 9 et 16 juillet à 17h. Grand Théâtre de Provence, Aix-en-Provence.**

JOËL POMMERAT - © E. CARECCHIO

# Fonds SACD

Tout au long de l'année, la SACD, via son action culturelle, soutient la création au travers de fonds financés par la Copie privée.

## FONDS DE CRÉATION LYRIQUE

La SACD apporte son soutien à la création et à la production d'œuvres dramatiques et lyriques contemporaines, dans le cadre de fonds gérés par l'Action culturelle : le FCL, initié par la SACD, est chargé d'attribuer une aide aux projets professionnels de création et de reprise d'ouvrages lyriques contemporains d'expression francophone. Cette aide concerne l'opéra, le théâtre musical et la comédie musicale.

Une commission composée de deux représentants du ministère de la Culture et de la Communication – DGCA – deux représentants de l'ADAMI, un représentant du FCM, deux représentants de la SACD se réunit deux fois par an, en juin et en décembre.

## À VENIR

### FONDS SACD HUMOUR / ONE MAN SHOW

Dépôt des dossiers de candidature :  
entre mi-septembre et fin octobre 2017.

---

Déposez votre dossier en ligne sur le portail  
des soutiens de la SACD  
et de l'association Beaumarchais-SACD :  
<http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>

---

### Magazine des auteurs N°178 • Printemps 2017

**Directeur de la publication :**  
Pascal Rogard

**Rédactrice en chef :**  
Catherine Vincent

**Coordination éditoriale, rédaction :**  
Caroline Collard

**Conception graphique :**  
Dimaj Studio

**Impression :** Escourbiac (Graulhet)

**Couverture :** Le Goff & Gabarra

### SACD

11 bis, rue Ballu - 75442 Paris cedex 09  
magazinedesauteurs@sacd.fr  
Tél. : 01 40 23 44 55

### Conseil d'administration 2016-2017

**Président :**  
Jacques Fansten

**Première vice-présidente :**  
Denise Chalem

**Vice-présidents :**  
Philippe Hersant (musique)  
Laurent Lévy (télévision)  
Alain Sachs (mise en scène)  
Bertrand Tavernier (cinéma)  
Marie-Pierre Thomas (télévision)

### Administrateurs délégués :

Stéphanie Aubin (danse)  
Frédéric Fort (arts de la rue)  
Sophie Loubière (radio)  
Stéphane Piera (création interactive)  
Jean-Philippe Robin (animation)  
Éric Rondeaux (animation)  
Jérôme Thomas (cirque)

### Administrateurs :

Jean Becker, Brigitte Bladou,  
Brigitte Buc, Sylvie Coquart-Morel,  
Luc Dionne, Caroline Huppert,  
Corinne Klomp, Gérard Krawczyk,  
Pascal Lainé, Christine Laurent,  
Jean-Louis Lorenzi, Christine Miller,  
Blandine Pélissier, Inès Rabadàn,  
Alain Stern et Catherine Verhelst.

# DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS OU PRIVÉS CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES EXCLUSIVES



Bénéficiez de tarifs préférentiels sur vos locations de véhicules de tourisme et utilitaires, toute l'année, en France et à l'étranger\*. 10% de remise sur le tarif public + kilométrage illimité\*\* avec votre code remise CDP 593899.

RÉSERVEZ VOTRE VÉHICULE SUR  
**HERTZ.FR OU AU 01 55 69 55 59\***

**Hertz®**

\*Sauf Dom Tom, Corse, Etats-Unis et agences franchisées ne participant pas à l'opération  
\*\*Uniquement pour les véhicules de tourisme

# UN COMBAT POUR LES CRÉATEURS

www.sacd.fr

Retrouvez toutes les informations sur

**www.sacd.fr**



Rejoignez-nous sur

**Facebook**

[www.facebook.com/sacd.fr](http://www.facebook.com/sacd.fr)

Suivez-nous sur

**Twitter**

[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

# SACD

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET  
COMPOSITEURS DRAMATIQUES